



Urgence Transformation Agricole & Alimentaire

Note de cadrage

IL Y a URGENCE : transformons notre système agricole et alimentaire

Coordination : Laurent Levard et Romain Dureau, agroéconomistes
Janvier 2020

1. Depuis le début du XXe siècle, tout a changé

1.1. Des changements globaux affectant la majeure partie des systèmes alimentaires

Partout sur la planète, les systèmes agricoles et alimentaires ont connu de profondes évolutions au cours des dernières décennies. Elles se sont notamment traduites par **une augmentation continue de la disponibilité de produits agricoles et alimentaires**. Cette croissance

s'est faite à un rythme globalement plus rapide que la croissance démographique, permettant tout à la fois une **diminution globale de la faim dans le monde et une évolution des modes de consommation**. Ceux-ci tendent à intégrer davantage de produits animaux. Compte tenu des coefficients de conversion entre calories et protéines végétales et calories et protéines animales, ceci a été possible par l'intensification céréalière, la forte progression de la produc-

tion végétale et la baisse du prix des céréales qui en ont résulté. Le développement de l'élevage industriel a ainsi été encouragé.

En effet, après la Seconde guerre mondiale, l'alimentation a été envisagée comme un problème quantitatif, auquel pouvait répondre une approche productiviste. Il s'agissait de réaliser le double objectif d'augmenter les rendements pour en finir avec les pénuries, et de transformer l'économie de guerre en une économie productive¹. En France, l'agriculture, qui comptait en 1945, 20% à 30% des actifs, représentait une source importante de main d'œuvre pour des secteurs en forte croissance (industrie, bâtiment, services, etc.). Ainsi, l'objectif d'augmentation des rendements (c'est-à-dire de la production par hectare) a été couplé avec celui d'une augmentation de la productivité du travail agricole.

Du fait des politiques agricoles visant à garantir des prix rémunérateurs aux agriculteurs et donc d'encourager un accroissement de la production alimentaire, et de la relative pénurie de produits alimentaires, les prix ont longtemps été relativement élevés. Mais, en visant l'accroissement de la production agricole, les politiques mises en œuvre cherchaient une baisse à terme des prix des produits agricoles et alimentaires.

Les évolutions des systèmes agricoles et alimentaires concernent à la fois les modes de production agricole, les utilisations des produits agricoles, les modes de consommation alimentaire, la mondialisation des échanges, le poids des entreprises transnationales et l'emprise de la sphère financière sur la production agricole².

Les modes de production agricole issus de la **révolution agricole du 20e siècle**, qui a succédé à la première révolution agricole des temps modernes (18e et 19e siècles)³, et qui a souvent été qualifiée de « révolution verte » dans les pays du Sud, se sont étendus.

Le visage de l'agriculture a fondamentalement été transformé : utilisation de variétés végétales et de races animales à haut potentiel génétique, artificialisation accrue des écosystèmes cultivés par l'utilisation intensive d'engrais et de pesticides de synthèse, recours à des équipements motorisés de plus en plus puissants permis par la restructuration du foncier agricole (remembrement, agrandissement des parcelles, élimination des haies), souvent irrigation des terres cultivées à grande échelle et spécialisation géographique des productions. On peut parler d'**agriculture chimique et ultra-motorisée**, mais aussi d'**agriculture minière**. Par essence, cette agriculture n'est pas durable, dans la mesure où une partie significative de la production agricole dépend du recours à des phosphates et de la potasse d'origine minière, à de l'azote de synthèse nécessitant du gaz naturel et plus globalement à des énergies fossiles (pétrole, notamment).

L'expansion de cette agriculture s'est traduite par une **augmentation des rendements agricoles à l'hectare** : par exemple, en France, les rendements ont triplé en blé en 35 ans⁴. La productivité du travail agricole y a été multipliée par dix entre 1945 et 2000, ce qui signifie qu'un agriculteur des années 2000 produit dix fois plus qu'un agriculteur de 1945. Dans le même temps, au niveau mondial, la surface

1 FAO, 1955. *The State of Food and Agriculture. Review of a Decade and Outlook*.

2 Voir notamment Levard L., 2017 (2nde édition), *Pour une nouvelle révolution agricole*, Éditions Bruno Leprince.

3 Mazoyer M., Roudart L., 2002. *Histoire des agricultures du monde. Du Néolithique à la crise contemporaine*. Éditions du Seuil.

4 Bourgeois L., Demotes-Mainard M., 2000. *Les cinquante ans qui ont changé l'agriculture française*. In: *Économie rurale*. N°255-256. Les cinquante premières années de la Sfer. Quel avenir pour l'économie rurale ?

agricole, malgré la forte extension des villes et des infrastructures, a également progressé, au détriment notamment des forêts et savanes. Une part croissante de la production agricole est aujourd'hui **consacrée à l'alimentation animale**. C'est le cas notamment de 38% des céréales produites dans le monde (62% pour le maïs et 20% pour le blé⁵) ainsi que, depuis une vingtaine d'années, à la production d'agro-carburants (c'est notamment le cas de 16% de la production mondiale de maïs, de 18% de celle de canne à sucre et de 14% de celle d'huiles végétales⁶).

... et des changements de modes de consommation et d'échange

Outre l'augmentation de la consommation de produits animaux, la **surconsommation de graisses et sucres** concerne une partie croissante de la population mondiale. La part des aliments issus de l'agro-industrie, transformés voire ultra-transformés et sous emballage, tend à s'accroître. La diversité alimentaire tend à se réduire (consommation concentrée sur un nombre réduit d'espèces végétales) tout comme bien souvent la qualité nutritionnelle et sanitaire des aliments consommés (résidus de pesticides).

Les échanges de produits agricoles et alimentaires sont de plus en plus mondialisés, sous l'effet de la baisse des coûts du transport, des stratégies des acteurs du système alimentaire – notamment des entreprises multinationales – et des politiques de libéralisation des marchés.

Les **entreprises multinationales** contrôlent désormais de nombreux secteurs de l'agro-

fourniture et de l'agroalimentaire : fabrication de moyens de production agricole, transformation, commerce et distribution de produits agricoles et alimentaires. **Elles ont ainsi acquis un poids croissant**, avec une influence déterminante sur les choix productifs des agriculteurs (utilisation d'intrants et d'équipements, types et caractéristiques des produits) et sur le comportement des consommateurs (offre et conditionnement des produits, publicité). Ces entreprises ont dans le même temps accru leur capacité de **capter la majeure partie de la valeur ajoutée des filières agroalimentaires**. La position dominante de ces entreprises sur les marchés et dans les filières agroalimentaires est confortée par les possibilités d'expansion de leurs marchés dans de nouveaux pays, de nouvelles régions et auprès de nouvelles couches de la population, ainsi que par une captation exacerbée de la plus-value⁷ aux dépens des agriculteurs et des consommateurs (libéralisation des marchés).

L'agro-exportation, qui était souvent initialement un moyen de diversifier les débouchés commerciaux et d'écouler des denrées en surproduction, est devenue un projet en soi. Les États jouent souvent également un rôle important, que ce soit au nom d'une certaine conception du développement et de la sécurité alimentaire de leurs populations, ou du fait de la collusion entre les intérêts économiques de l'agrobusiness et ceux des gouvernants. Les institutions supranationales (OMC, FMI, Banque Mondiale, Union européenne, etc.) contribuent également à accélérer la libéralisation des marchés. En réalité, la part de la production agricole mondiale échangée sur les marchés mondiaux est très minoritaire (de 5 à 25% de la production pour les principaux produits desti-

5 Estimation pour 2019/20, source : USDA.

6 Source : FAO.

7 La plus-value est la part de la valeur ajoutée nette captée par les détenteurs de capitaux (profit des entreprises et détenteurs de capitaux productifs), les bénéficiaires de rentes (rente foncière, etc.) et les acteurs ayant avancé de l'argent sous forme de prêts (intérêts).

nés à l'alimentation humaine)⁸. Cependant, du fait de la libéralisation des marchés nationaux et régionaux et de leur intégration croissante dans les marchés internationaux, **la majeure partie des agriculteurs du monde est soumise aux baisses et aléas des prix internationaux, sur l'ensemble de leur production.**

Les détenteurs de capitaux qui, dans la plupart des régions du monde (avec cependant certaines exceptions notables), préféreraient jusqu'il y a peu de temps investir en amont et en aval de la production agricole afin d'en capter une partie de la valeur ajoutée tout en faisant reposer les risques de la production sur les agriculteurs, tendent pour certains d'entre eux à investir depuis deux décennies dans des unités de production agricole elle-même, générant une tendance à **l'exclusion des agricultures paysannes et familiales** de leurs terres et du contrôle entier des filières⁹.

1.2. L'Union Européenne en première ligne

En France, les évolutions des systèmes agricoles et alimentaires, avec leurs spécificités, s'inscrivent dans ces évolutions plus générales. Le modèle d'agriculture chimique et ultra-motorisée, marqué par une forte spécialisation régionale, est aujourd'hui largement dominant et tend à se renforcer. Une part importante de la production agricole primaire est destinée à l'alimentation animale¹⁰ et à la production d'agro-carburants¹¹. Une bonne partie des

consommateurs doit se contenter d'une alimentation à bas prix et de faible qualité nutritionnelle, avec des niveaux élevés de sur-transformation et un suremballage des produits alimentaires. Les entreprises de la transformation et de la distribution alimentaire dominent les principales filières agro-alimentaires. La place de capitaux extra-agricoles et de la finance dans la production agricole se renforce depuis une dizaine d'années.

Dans tous ses États membres, l'**Union Européenne** met en œuvre une **politique agricole**, la Politique Agricole Commune (PAC), et **un ensemble d'autres politiques** (politiques commerciale, énergétique, de la concurrence, etc.), **qui tendent à accentuer ces évolutions**. Les aides directes de la PAC, subventions distribuées proportionnelles à la taille des exploitations agricoles et ne tenant aucun compte du nombre de travailleurs agricoles, favorisent l'agrandissement des exploitations agricoles et donc la concentration des terres. Globalement, les conditionnalités environnementales (« paiement vert ») sont largement insuffisantes pour orienter significativement les choix techniques des agriculteurs et répondre à l'urgence écologique. Les paiements redistributifs mis en place par la France constituent une évolution positive qui rompt avec la logique de subventionner au prorata du capital mis en œuvre, mais encore largement insuffisante. La politique commerciale européenne s'inscrit largement dans le cadre du libre-échange. La politique énergétique encourage les usages énergétiques de la production

8 La part de la production mondiale exportée est de 5% pour les racines et tubercules, 7% pour la viande porcine, 9% pour le riz, 11% pour la viande de volailles, 14% pour le maïs, 15% pour le lait, 17% pour la viande de bœuf et 24% pour le blé. Elle atteint 28% pour les tourteaux, 30% pour les graines oléagineuses et 43% pour les huiles végétales. Sources : Statistiques FAO et USDA.

9 Voir par exemple : <https://www.grain.org/article/entries/5337-fonds-de-pension-etrangers-et-accaparement-des-terres-au-bresil>

10 En France, l'alimentation animale a représenté en 2016/17 49% de la consommation de blé, 76% de celle de maïs et 87% de celle d'orge. Source : Agreste, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

11 En 2017, 61% de la production française d'huile de colza a été utilisée pour la fabrication de biodiesel (source : statistiques Terres Inovia)

agricole. La politique de la concurrence réduit les possibilités d'encourager la relocalisation des productions au moyen d'achats publics. En France, l'absence de volonté politique ne permet pas l'amélioration et la pleine utilisation d'outils pourtant existants (contrôle des structures, SAFER) qui permettraient d'orienter dans un sens différent ces évolutions.

D'une façon générale, le choix de l'Union Européenne est d'**insérer son système agricole et alimentaire dans un marché international**, en misant sur des gains à l'exportation (économies d'échelle pour certains produits, différenciation et valorisation de la qualité et la typicité pour d'autres) et sur l'importation de certains intrants à bas prix, notamment le soja destiné à l'alimentation animale, l'huile de palme ou le pétrole. La libéralisation des marchés agricoles mise en œuvre depuis trente ans a rencontré et continue de rencontrer des oppositions compte tenu des risques de fragilisation de certaines régions et productions agricoles. La politique agricole européenne s'inscrit dans le cadre d'un marchandage plus global où l'agriculture sert souvent pour l'Union européenne de monnaie d'échange en contrepartie d'un meilleur accès pour ses entreprises industrielles ou de service à des marchés extérieurs (accords de

l'OMC, accord de libre-échange UE-Mercosur, etc.). De plus, depuis les années 1990, l'Union Européenne a compensé les baisses de prix agricoles résultant de la libéralisation des marchés, et donc de l'alignement progressif sur les prix internationaux, par des subventions financières versées directement aux agriculteurs ou aux propriétaires des unités de production; avec pour conséquence de **soustraire à une véritable « compétitivité »** une bonne partie de l'agriculture européenne sur les marchés internationaux. La montée en puissance des préoccupations environnementales a par ailleurs conduit l'Union Européenne à intégrer un certain nombre d'objectifs environnementaux dans la PAC, sans pour autant remettre en question la logique dominante de celle-ci, à savoir le productivisme et la compétitivité-prix.

Ainsi, si certains objectifs affichés à partir de la seconde moitié du 20e siècle ont été atteints (augmentation des rendements, augmentation de la productivité du travail, etc.), ces gains n'ont souvent que peu bénéficié aux paysans et aux consommateurs. Plus largement, ce système atteindra tôt ou tard ses limites et ne peut prétendre alimenter correctement et durablement l'Humanité sans générer des ravages environnementaux et sociaux.

2. Le modèle productiviste et consumériste est en bout de course

2.1. Une forte déstabilisation des écosystèmes cultivés

Sur le plan de l'occupation du territoire, le « succès » de l'agriculture conventionnelle repose fortement sur la **spécialisation régionale des productions** et sur la **simplification des assolements et des pratiques**. Cela va de pair avec

l'agrandissement des exploitations accompagné de tensions sur le foncier, Ces orientations sont rendues possibles par l'usage d'engrais de synthèse et de pesticides pour substituer plus que sommairement les fonctions des écosystèmes ; elles sont accompagnées par l'introduction de variétés et de races animales sélectionnées quasi-exclusivement pour leur haut

potentiel productif dans ces conditions d'intensification et d'artificialisation des milieux agricoles. Revers de la médaille, ce modèle est responsable de forts **impacts sur l'environnement et sur la santé** des travailleurs agricoles, des riverains des parcelles agricoles et des consommateurs.

Les caractéristiques des systèmes agricoles et alimentaires viennent en contradiction avec le fonctionnement des écosystèmes et donc la pérennité d'une agriculture nourricière. Le choix d'une agriculture productiviste et industrielle joue **un rôle important dans la crise écologique que nous connaissons**. Il contribue tout d'abord pour au moins un tiers aux **émissions mondiales de gaz à effet de serre** (GES) La production agricole elle-même contribue à un quart des émissions de GES, avec notamment les effets de l'expansion de l'agriculture sur la déforestation et le drainage des tourbières, la fertilisation azotée, la fermentation entérique des ruminants et la dégradation de la matière organique des sols. Les changements d'usage des sols (déforestation, retournement de prairies, assèchement de zones humides et imperméabilisation des sols) génèrent plus de 9% des GES¹². En France, l'association Solagro a estimé que le système agricole et alimentaire était responsable de 36% des émissions de GES, dont 22% pour l'agriculture¹³.

Le système agricole est également largement en cause dans **l'effondrement actuel de la biodiversité**, du fait d'une contamination globale de l'environnement (sols, nappes phréatiques, cours d'eau, océans) **et des chaînes alimentaires**. Si cet effondrement résulte dans beaucoup de pays en grande partie de la mise en culture de terres couvertes aupa-

vant de forêts ou de savanes – c'est-à-dire de la destruction d'habitats naturels – en France c'est clairement l'utilisation massive de pesticides qui en est la cause majeure. L'homogénéisation des paysages, l'agrandissement des parcelles en monoculture clonale ainsi que la régression des haies et des prairies dans certaines régions y contribuent également. Cette **disparition des paysages fonctionnels et d'une biodiversité utile à la production agricole** sont des facteurs d'aggravation de la crise agricole que nous traversons dans de nombreux pays « développés ».

Le système agricole est également responsable de la **dégradation des sols et de leur fertilité**, ainsi que de la **raréfaction de ressources naturelles** existant en quantités limitées, comme le phosphate ou l'eau dans de nombreuses régions du monde¹⁴.

2.2. Une déstructuration des systèmes alimentaires locaux

Le développement de l'agroalimentaire s'est fait par la concentration progressive des activités de collecte, transformation et commercialisation par un nombre réduit d'industriels et d'enseignes. La standardisation de l'agriculture a répondu aux besoins des industriels et à la production d'aliments de plus en plus transformés, pré-cuisinés, sur-emballés et disponibles en abondance dans les rayons de supermarchés. Ainsi, notre système alimentaire est-il responsable du **rejet massif de déchets plastiques dans l'environnement**. Les **effets nocifs de l'utilisation massive de pesticides, d'antibiotiques et d'adjuvants alimentaires sur la santé humaine** sont de

12 Cette estimation est établie à partir de Table SPM1. Net anthropogenic emissions due to Agriculture, Forestry, and other Land Use (AFOLU) and non-AFOLU (Panel 1) and global food systems (average for 2007-2016)1 (Panel 2). Summary for policymakers du GIEC du 7 août 2019

13 Couturier C, Charru M., Doublet S., Pointereau P., *Le scénario Afterres 2050*, Association Solagro (version 2016).

14 Voir notamment Levesque R., 2011., *Terre nourricière, halte au pillage des biens communs*, L'Harmattan.

plus en plus renseignés et laissent craindre l'existence d'une bombe à retardement pour la santé des jeunes générations¹⁵.

Au niveau territorial, le modèle productiviste s'accompagne d'un développement de filières amont et aval de l'agriculture qui vont progressivement **capter une part croissante de la valeur ajoutée** du secteur. La spécialisation régionale des productions et l'agrandissement des exploitations conduisent à l'**uniformisation des paysages**, à la **baisse drastique de l'emploi agricole** et la **désertification rurale**, aggravée par la **disparition des services publics** les plus essentiels (écoles, hôpitaux et maternité, médecine générale, transports en commun – particulièrement le ferroviaire, etc.) ou du manque de développement de nouvelles infrastructures (fracture numérique).

L'expansion du système agricole et alimentaire productiviste a permis un accroissement de la production alimentaire et la réduction drastique de la sous-alimentation dans le monde. Mais, il n'a pas résolu les **graves carences nutritionnelles** dont souffre une partie de la population¹⁶. Dans certains cas, il les a même accrues, du fait de la faible diversification de l'alimentation et la surconsommation de produits transformés et ultratransformés, dont la déstructuration et la présence de cocktails d'additifs ne sont pas sans conséquence sur la santé humaine (maladies chroniques)¹⁷. De plus, la surconsommation de graisses et de sucres du fait de leur faible prix et de l'influence de la publicité sur les choix de consommation, est la **cause de surpoids et d'obésité** pour une partie croissante de la population mondiale (39% de la population mondiale souffre de surpoids, dont 13% de personnes obèses¹⁸). Depuis

quelques années, la FAO observe dans le même temps une recrudescence de la sous-nutrition dans le monde, que ce soit en nombre de personnes ou en proportion de la population mondiale¹⁹.

2.3. Une mise sous tutelle par l'agroalimentaire

Ces évolutions vont de pair avec une fréquente **perte d'autonomie des paysans, des populations et des États** dans les choix agricoles et alimentaires. En effet, l'intégration dans le modèle technique et économique standardisé et productiviste tend à limiter toute autonomie en matière de choix productifs. Cela s'accompagne d'une perte progressive de savoir-faire traditionnels, rendus inutiles dans le cadre de ce modèle, alors même qu'ils constituent un atout précieux pour la mise en œuvre de la nécessaire révolution agricole écologique de demain. Quant aux classes populaires en général, partout sur la planète, la faiblesse de leurs revenus ne leur permet guère de choix en matière d'alimentation, que ce soit concernant les types de produits consommés ou leur qualité. Les choix se tournent en priorité vers les produits les moins chers, issus essentiellement de l'agriculture productiviste et de processus de transformation industrielle, riches en sucres, en graisses et en additifs, et souvent ultra-transformés. Enfin, face au poids des lobbies et des pressions pour une libéralisation des échanges, la capacité des États à garantir la souveraineté alimentaire de leur population est souvent bien amoindrie.

Il convient d'ajouter que la **crise de l'agri-**

15 Prud'homme L., 2019, *Malbouffe, un député met les pieds dans le plat*, Editions Thierry Souccar.

16 Voir notamment FAO-FIDA-PAM, 2015, *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde*.

17 Anthony Fardet, 2018. *Mangeons vrai. Halte aux aliments ultratransformés !* Editions Thierry Souccar.

18 Chiffres de 2016, d'après l'OMS.

19 Bendjebbar P., Bricas N., Giordano T., 2019. *Food systems at risk. A scientific handout for the High Level Event of the Global Network against Food Crises: Food & Agriculture in times of crisis*, Brussels, 2-3 April 2019. Montpellier, Cirad.

culture paysanne de nombreuses régions du monde est largement liée à la concurrence exercée par les produits issus du système productiviste et à la pression à la baisse sur les prix des produits agricoles qu'elle exerce. Cette crise constitue un facteur clé de **la détérioration de nombreux écosystèmes cultivés, de la disparition d'infrastructures agroécologiques ainsi que de paysages fonctionnels**, et de la recherche par les jeunes d'**options de migration** vers les villes et vers d'autres pays.

La plupart de ces critiques s'appliquent au système agricole et alimentaire dominant en Europe et en France, avec les particularités correspondant au contexte des pays riches. En tant que pays importateurs de produits agricoles et alimentaires, **l'empreinte écologique et sociale** du système européen et français doit être **considérée à une échelle bien plus vaste**, avec notamment les dégâts écologiques et sociaux des importations de produits comme le soja ou l'huile de palme, mais aussi les haricots du Kenya, les tomates du Sahara Occidental, etc. Cette forte négligence environnementale est le fruit de la cupidité de quelques entreprises multinationales qui exploitent travailleurs agricoles et ressources naturelles d'un bout à l'autre de la planète, avec bien peu de considérations sociales, sanitaires et environnementales.

2.4. Un échec économique, un désastre social

Il importe par ailleurs de souligner **l'aberration économique et sociale de ce modèle du point de vue de l'intérêt général**. Parce qu'elle est fortement consommatrice d'intrants et d'équipements, l'agriculture chimique ultra-motorisée ne génère que très peu de valeur ajoutée à l'unité produite et à l'hectare, et donc de richesse économique. En France, depuis plus de 30 ans, ce sont les systèmes

grandes cultures et élevages bovins viande qui génèrent le moins de valeur ajoutée à l'hectare et qui occupent une part croissante de la surface agricole au détriment d'autres systèmes plus générateurs de valeur ajoutée. **La valeur ajoutée de l'agriculture française ne cesse de reculer**. Quant à la balance commerciale du secteur agro-alimentaire, elle est à peine excédentaire, et ceci grâce uniquement aux produits de qualité souvent sous labels AOP ou IGP (vins, fromages, etc.), dont le procès de production est très éloigné du mythe des économies d'échelles et des avantages comparatifs. La mise en application de l'idéologie de la « compétitivité-prix », c'est-à-dire la capacité à fournir des produits dont le coût unitaire est le plus bas possible, ne permet nullement d'accroître la richesse économique produite. **Elle ne sert qu'un nombre réduit d'acteurs économiques**, que ce soit des agriculteurs ou d'exploitations agricoles qui peuvent compenser la faible valeur ajoutée produite à l'hectare par des subventions publiques et l'agrandissement de leur exploitation, ou par des industriels ou distributeurs qui sont en mesure d'écraser les prix d'achat de la matière première aux producteurs, et *in fine*, d'utiliser de façon indirecte les subventions versées aux agriculteurs pour garantir leur propre « compétitivité » sur les marchés.

Du point de vue social, et notamment d'emploi, ce modèle constitue également une absurdité. En effet, il n'y a plus **aucune justification à organiser une telle hémorragie de la population agricole** (en France, 700 000 actifs aujourd'hui contre 2 millions en 1975), alors que le pays compte plusieurs millions de chômeurs. Cette hémorragie, qui se poursuit aujourd'hui au rythme d'une perte de plus de 7 000 emplois par an, est elle-même liée à l'effondrement du nombre d'exploitations agricoles (400 000 contre un 1,3 million au milieu des années 1970) et à leur spécialisation. Derrière ces chiffres, se cache aussi une **catastrophe**

sociale pour les nombreux agriculteurs surendettés, vivant en dessous du seuil de pauvreté, ayant fait faillite ou ayant mis parfois fin à leurs jours.

Enfin, en France et dans l'Union européenne, le système agricole et alimentaire et les politiques qui le façonnent tendent à **accentuer**

la crise des agricultures paysannes et la catastrophe écologique dans les pays du Sud, au travers notamment l'exportation à prix de dumping de produits ayant bénéficié de subventions de la PAC, de l'importation massive de soja et d'huile de palme et des effets de ce système sur le réchauffement climatique²⁰.

20 Levard L. et Martin Garcia I., 2019, PAC : *Quelle cohérence avec le développement des agricultures paysannes du Sud ?*, Coordination Sud.

3. Il y a urgence à réussir la transformation agroécologique

3.1. La faim dans le monde n'est plus un problème de production agricole

L'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans le monde est aujourd'hui avant tout liée aux **inégalités d'accès aux ressources productives** pour les paysanneries les plus pauvres et de façon générale aux **inégalités de revenus** pour les populations les plus précarisées. La production agricole mondiale serait largement suffisante pour alimenter correctement l'ensemble de la population²¹ si la terre, les autres ressources productives et les revenus étaient mieux répartis. Alors qu'une partie de la population mondiale souffre d'insécurité alimentaire, une fraction importante de la production alimentaire est détournée vers l'alimentation animale et la production d'agro-carburants (voir ci-dessus), une autre fraction étant perdue, gaspillée (28% de la production selon la FAO²²) ou contribue à des excès de consomma-

tion de calories et de protéines de la part de certaines populations.

Le potentiel de croissance de la production agricole mondiale pourrait être encore important en dépit des premiers effets du changement climatique. Au cours de la dernière décennie, la production agricole a continué à croître à un rythme supérieur à celui de la population mondiale, permettant une évolution des modes de consommation. La consommation de produits animaux a notamment fortement augmenté, en particulier dans les pays émergents, ce qui implique, rappelons-le, une progression beaucoup plus importante de la production végétale, en vue d'alimenter les animaux. Une fraction croissante et désormais significative de la production agricole est utilisée pour la fabrication d'agro-carburants.

C'est pourquoi, après les flambées de prix de la fin des années 2000 et du début des années 2010, les prix agricoles mondiaux ont à nou-

21 Bendjebbar P., Bricas N., Giordano T., 2019. *Food systems at risk. A scientific handout for the High Level Event of the Global Network against Food Crises: Food & Agriculture in times of crisis*, Brussels, 2-3 April 2019. Montpellier, Cirad.

22 <http://www.fao.org/news/story/fr/item/196443/icode/>

veau baissé²³. **Au cours des dix années à venir, une poursuite de la progression de la production agricole et de la baisse tendancielle des prix mondiaux est possible**, notamment du fait du bas coûts des intrants miniers et fossiles, de l'absence de mécanismes de régulation des marchés mondiaux et de l'extension des terres agricoles au détriment des forêts. **Une crise agricole majeure est à venir si rien n'est anticipé.**

Si nous parlons d'**agriculture minière**, c'est que la progression actuelle de la production agricole résulte d'une part de l'approfondissement du modèle productiviste qui a permis jusqu'à maintenant une augmentation des rendements agricoles et d'autre part de la mise en culture de nouvelles terres aux dépens de forêts et de savanes. Il s'agit donc d'un renforcement d'un modèle d'agriculture basée sur la consommation de ressources non renouvelables (pétrole, gaz, phosphore, potasse, ...), la dégradation plus ou moins irréversible d'autres ressources (eau, biodiversité) et la destruction d'écosystèmes (sols, forêts, prairies), le tout s'accompagnant du déstockage de grandes quantités de carbone fossile, ou stockés dans les végétaux et les sols et leur libération dans l'atmosphère.

Les faibles coûts de production que permet cette agriculture minière sont donc un leurre, car l'ensemble de ses impacts sur l'environnement ont également un « coût », souvent caché ou non chiffrable mais **qui finalement dégrade la qualité de vie de l'ensemble de la population**. Ces « externalités négatives » sont aujourd'hui ignorées par le marché, ce qui rend indispensable des politiques publiques pour inverser le rapport de force entre l'agriculture productiviste et l'agriculture écologique, dont les bénéfices ne sont pas suffisamment considérés.

Cette situation est donc **lourde de dangers globaux pour le plus long terme**, et notamment de **dangers pour l'agriculture elle-même** dans la mesure où celle-ci constitue l'un des secteurs les plus vulnérables au changement climatique. Même si certaines régions agricoles du monde bénéficient et pourront bénéficier encore davantage du réchauffement climatique (zones froides de l'hémisphère Nord), il faut s'attendre à un **point de bascule** où les accidents climatiques dans les autres régions du monde deviendront de plus en plus fréquents et sévères et où s'amorcera une tendance à la régression des rendements agricoles²⁴. L'accroissement des surfaces agricoles au détriment des forêts alimente le réchauffement climatique et l'érosion de la biodiversité ; il doit s'arrêter urgemment. Si l'on ajoute à cela le fait que nombre de surfaces agricoles, et parmi les plus fertiles, sont, partout dans le monde, artificialisées du fait de l'urbanisation, ou encore rendues inutilisables du fait du changement climatique (salinisation des zones côtières, désertification de zones arides), la bascule vers une crise des disponibilités alimentaires constitue un risque majeur. En d'autres termes, la course actuelle à l'accroissement de la production agricole ressemble fort à **une course suicidaire vers une impasse**. Nous ne pouvons prédire avec certitude quand aura lieu cette bascule ni à quel rythme, mais il y a tout lieu de penser qu'elle se réalisera tôt ou tard, voire même avant la fin de la décennie qui s'ouvre²⁵.

La logique de marchés toujours croissants continue de prôner **l'innovation technologique comme solution à tous les maux**, non pour améliorer l'efficacité des pratiques agricoles, mais **pour en diminuer le coût apparent**. C'est ainsi qu'émergent depuis quelques années le recours aux « OGM de nouvelles générations »,

23 L'indice FAO du prix moyen annuel des produits alimentaires en termes réels était, pour une base 100 en 2002-2004, de 103,8 en 1990. Il a atteint un maximum de 165,9 en 2011 et est redescendu à 132,3 en 2019.

24 Gemenne, F., 2013. *Impacts géopolitiques du changement climatique. L'agriculture au cœur des enjeux*. Fourrages, n°214.

25 ONERC : figure RID.7 du résumé à l'intention des décideurs du volume 2 du cinquième rapport d'évaluation du GIEC-2014

aux nouvelles technologies tels que l'informatique embarqué ou les drones, au « Big Data » comme outils de gains de productivité. En réalité, ces modèles ne font que poursuivre la logique irraisonnable décrite ci-dessus qui privilégie et sert les agricultures déjà dotées en capital et intégrées dans la course à la productivité, principalement pour la production de marchandises standardisées végétales et animales.

3.2. Assumer les ruptures nécessaires pour réussir la transformation

L'accroissement de la production agricole sur la base de l'approfondissement et de l'expansion du modèle d'agriculture minière ne permettrait pas, en l'absence de mécanismes de régulation, d'espérer une amélioration des prix agricoles mondiaux. Cette situation aurait trois conséquences supplémentaires qui viennent aggraver les perspectives.

(1) **Dans un contexte de prix bas, les agriculteurs ne sont pas encouragés à réaliser la nécessaire transformation écologique de leurs modes de production.** Surtout s'ils sont endettés et doivent rembourser des annuités, les agriculteurs sont poussés à produire toujours davantage pour compenser la faiblesse des prix qu'ils ne maîtrisent pas. Dans le même temps, la transition écologique de l'agriculture à partir du modèle d'agriculture productiviste (ce qui est le cas notamment des pays les plus riches) implique souvent de plus faibles rendements (même temporaires), presque toujours davantage de travail et parfois des coûts de production supplémentaires pour les agri-

culteurs²⁶. Quand la transformation agroécologique permet de reconstituer des écosystèmes, reconstruire des sols, accroître leur fertilité et *in fine* augmenter les rendements (ce qui est le cas de nombreuses régions paysannes en crise dans les pays du Sud), elle implique là aussi plus de travail et des investissements importants (plantation d'arbres, travaux de protection des sols, etc.). L'ensemble de ces facteurs rend beaucoup plus aléatoire la transition écologique de l'agriculture dans un contexte de prix agricoles très volatiles et inférieurs aux coûts de production.

- (2) Dans un contexte de marché international déprimé, les pays ayant libéralisé leurs marchés, aligné leurs prix intérieurs sur les prix internationaux et habitué leur population à ces prix se montrent **plus réticents à rétablir des prix plus élevés**, au moyen notamment de protections douanières, **en vue de favoriser la production nationale et la transformation écologique de l'agriculture**, du fait des risques sociaux et politiques générés par une telle hausse de prix (émeutes de la faim, etc.). Ils ne sont pas encouragés à rétablir des prix agricoles plus rémunérateurs et reflétant la réalité des coûts de production (externalités comprises) qui bénéficieraient à leur paysannerie mais pourraient être répercutés sur les consommateurs.
- (3) **L'absence d'une transformation rapide de l'agriculture accroît sa vulnérabilité** face aux changements climatiques à venir. Les enjeux d'adaptation à de nouvelles conditions de production sont aussi prégnants que ceux d'une atténuation des impacts de l'agriculture sur l'environnement.

²⁶ Nous parlons bien ici des coûts pour l'agriculteur, même si, dans le même temps, l'agriculture écologique évite les coûts indirects pour la société, dus aux externalités négatives du modèle conventionnel, comme par exemple les coûts pour éliminer les pesticides dans la production d'eau potable. Voir par exemple : Bommelaer O., Devaux J., 2011. *Coût des principales pollutions agricoles de l'eau*. Études & documents n° 52. Commissariat général au développement durable, Service de l'économie, de l'évaluation et de l'intégration du développement durable.

Ces éléments montrent à la fois **l'urgence d'enclencher la transformation écologique de l'agriculture** et la **nécessité de traiter conjointement** d'une part, **les aspects techniques, réglementaires et organisationnels** de cette transformation et d'autre part, **la question des prix agricoles et alimentaires et de la répartition des revenus** dans les sociétés. Les agriculteurs ne pourront engager une rapide transformation écologique des modes de production sans des prix agricoles rémunérateurs et stables (comme, par le passé, de telles politiques de régulation ont permis l'essor de l'agriculture productiviste). Les secteurs populaires, dans les pays du Sud, mais également dans les pays les plus riches, ne pourront supporter le coût d'une alimentation de qualité et

écologiquement durable sans une plus juste répartition de la richesse nationale produite à leur profit ou une politique alimentaire garantissant des niveaux de prix accessibles. Là encore, une approche libérale ne saurait répondre à ces enjeux.

La France doit d'abord **traiter ces questions à sa propre échelle**. Mais, elle a également une **responsabilité au niveau européen et international**. Outre l'effet d'entraînement qu'elle peut contribuer à créer en matière de lutte contre le changement climatique, elle est en mesure d'apporter un soutien aux pays partageant ces objectifs et de porter à un niveau plus global les questions de la réglementation des systèmes agricoles et alimentaires et de la régulation des marchés agricoles.

4. Un nouveau projet agricole et alimentaire doit émerger

L'agriculture est indispensable à nos sociétés modernes, où la division sociale du travail implique que notre alimentation soit produite par des paysans dont c'est le métier. Sans agriculture, la chasse, la pêche et la cueillette ne pourraient en effet nourrir qu'un demi-milliard d'êtres humains sur Terre²⁷. Face à l'urgence, **un nouveau projet agricole et alimentaire au service de l'intérêt général des générations actuelles et futures** doit émerger.

C'est le projet d'une **agriculture écologique et paysanne**, rompant avec la logique d'agriculture minière, réintégrant productions fourragères, végétales et animales dans chaque territoire, relocalisée au plus près des lieux de consommation, émancipée des produits de syn-

thèse, visant la neutralité climatique en rebouclant les cycles du carbone et de l'azote. Cette agriculture ne peut être mise en œuvre que sur des fermes à taille humaine par des paysans s'étant réappropriés leur métier et bénéficiant avec leurs salariés d'une juste rémunération du travail et de conditions de travail et de vie dignes. Il conviendrait pour cela d'orienter les recherches et le développement sur les systèmes complexes, les modes de production intégrés, la redécouverte des semences locales et paysannes adaptées, leur amélioration et leur libre accès, les circuits courts et la valorisation des ressources locales. Cette agriculture constitue une réelle révolution technique, sociale et économique. Elle est en phase avec les enjeux

²⁷ Mazoyer, M., Roudart L., 2002. *Histoire des agricultures du monde. Du Néolithique à la crise contemporaine*. Editions du Seuil.

de notre temps, et indispensable à la modernité.

C'est le projet d'un **système alimentaire écologiquement soutenable et démocratique, contribuant à la réduction des inégalités sociales et territoriales** en garantissant le droit de toutes et de tous à une alimentation de qualité.

L'État ne réalisera pas lui-même cette transformation du système agricole et alimentaire. **L'intervention publique de l'État est en revanche indispensable pour créer les conditions d'une bifurcation rapide et efficace.** Les transformations nécessaires impliqueront divers acteurs économiques, des institutions, des collectivités locales, des associations et les citoyens eux-mêmes, ainsi que **des collaborations étroites entre eux**. Les agriculteurs sont nécessairement au cœur de la démarche, ils seront **les acteurs essentiels de l'agriculture de demain**. Les transformations qu'il convient d'opérer signifieront souvent des remises en cause fortes et rapides de leurs modes de production. Nous sommes convaincus que, dans la mesure où la société leur donnera les moyens de mettre en œuvre cette transformation et d'en vivre dignement, **ils seront dans leur immense majorité prêts à s'y engager**, d'autant plus que cela **redonnera un véritable sens à leur travail**. L'ampleur de la transformation agricole dont nous parlons aujourd'hui est comparable avec celle que les agriculteurs ont réalisé, avec un certain succès, dès la deuxième moitié du 20e siècle.

De nombreuses **initiatives locales alternatives** au système productiviste ont été mises

en œuvre au cours des dernières décennies, et encore davantage au cours des dix dernières années : agriculture biologique et écologique, agroforesterie, circuits courts et de proximité, démarches de commerce équitable, économie sociale et solidaire. L'alimentation est devenue une préoccupation importante dans la société – et cette lame de fond continuera à s'imposer. De nombreuses initiatives mettent en relation les agriculteurs avec les consommateurs, créent des rassemblements de consommateurs à travers des groupements d'achats, des épiceries collaboratives, des coopératives. **Les citoyens reprennent le pouvoir sur leur assiette.**

Ces initiatives, souvent appuyées par les collectivités locales, **montrent que d'autres logiques sont possibles**, à la fois du point de vue technique, économique, social et culturel. Elles tracent la voie pour **un changement généralisé et rapide de paradigme**. S'appuyant en partie sur ces expériences, de nombreuses propositions ont été récemment formulées pour une politique agricole au service de l'intérêt général que ce soit au niveau syndical²⁸, associatif²⁹ ou politique³⁰ ou encore de la part de chercheurs engagés. Ces propositions constituent des **apports fondamentaux** pour définir une nouvelle politique en faveur de la transformation écologique du système agricole et alimentaire. La transformation écologique nous impose désormais de **penser agriculture et alimentation dans un même mouvement de changement** des pratiques des agriculteurs, des autres acteurs économiques et des consommateurs.

28 Notamment la Confédération Paysanne et le MODEF.

29 Associations de défense, soutien et promotion de l'agriculture écologique et paysanne, de défense de l'environnement, de solidarité internationale, Plate-forme *Pour une autre PAC*, etc.

30 Voir par exemple le livret « *Pour une agriculture écologique et paysanne* » de la France insoumise (2016) et le « *Manifeste pour une transition agricole* » des Jeunes Génération.s (2018).

5. Travaillons à créer les conditions de la transformation agroécologique !

Il nous semble nécessaire aujourd'hui de préciser certains aspects de ce que serait un système agricole et alimentaire au service de l'intérêt général. Nous commençons par définir **les grandes questions** qu'il est indispensable d'aborder **pour créer les conditions de cette transformation, le rôle des différentes institutions et organisations et les échelles d'intervention et de décision** (notamment le rôle spécifique des différentes collectivités territoriales), **les dispositions législatives, réglementaires, institutionnelles et financières** qui devraient être prises. Dans certains cas, il convient d'examiner comment les outils de la PAC³¹ peuvent éventuellement être mobilisés et à quelles conditions. De même, il convient de vérifier la compatibilité des différentes mesures envisagées avec les règles européennes et la stratégie à adopter. Si les différentes questions à résoudre requièrent des politiques nationales adaptées, certaines impliquent également une mobilisation des **collectivités territoriales**. Il convient donc de préciser ce qui est attendu de ces dernières.

Revoir le cadre réglementaire pour émanciper l'agriculture

Le cadre réglementaire doit permettre de fixer **diverses obligations et interdictions** qui encadrent un certain nombre de pratiques des acteurs économiques. L'application des mesures peut être **immédiate**, notamment quand il s'agit de prévenir des dangers majeurs pour la santé ou pour l'environnement ou quand la mise en conformité et l'adaptation des acteurs peut être

rapide. Elle peut par contre être **différée**, de façon à permettre un temps de mise en conformité ou d'adaptation des acteurs économiques.

Une progressivité dans le temps permet d'informer les acteurs économiques du cap et de la trajectoire d'évolution des pratiques attendus, dans le cadre d'une **planification écologique générale**. Le cadre réglementaire peut notamment concerner l'utilisation de pesticides et d'engrais, les conditions de transmission du foncier et des exploitations, la prévention et le traitement des déchets et la qualité nutritionnelle des produits, les emballages et la fiscalité. La compatibilité de telles mesures avec le cadre européen actuel doit être analysée et les conséquences doivent en être tirées.

Quel cadre réglementaire et quel calendrier mettre en place pour réussir la transformation agroécologique ?

Déverrouiller les systèmes agricoles

Re-diversifier des systèmes uniformisés par l'allongement des rotations ou par la réassociation des cultures et de l'élevage n'est pas facile, car quand bien même les conditions macroéconomiques favorables seraient réunies, le système agro-industriel actuel renforce la cohérence de ces systèmes spécialisés, dans ce que l'on nomme un **verrouillage sociotechnique**. L'endettement croissant de bon nombre d'exploitations et les structures de leur foncier sont également d'importants freins à la transformation des systèmes. Ainsi, des systèmes agroécologiques plus performants que les systèmes conventionnels,

31 Promouvoir une Politique Agricole et Alimentaire Commune fait partie des nécessités.

tant d'un point de vue économique et social qu'environnemental ne se développent aujourd'hui pas ou peu du fait de ces verrouillages au sein des filières.

Comment déverrouiller les systèmes agricoles ?

Renforcer un accompagnement technique et collectif des agriculteurs

L'accompagnement technique des agriculteurs et les dispositifs de partage de connaissance constituent un enjeu central pour la transformation des systèmes de production agricole. Divers dispositifs existent aujourd'hui, mais sont souvent dépendants de volontés politiques locales (comme c'est le cas, par exemple, du soutien financier aux associations paysannes).

Comment assurer une montée en puissance de ces dispositifs et leur évolution pour répondre aux besoins de la transition ? Quels rôles respectifs pour les Chambres d'Agriculture et les autres organismes ?

Mettre la recherche et la formation publiques au service de la transformation

Certaines questions techniques doivent être approfondies par la recherche publique et indépendante des intérêts privés. Des résultats sont aussi nécessaires pour mieux évaluer les impacts sociaux, environnementaux (notamment en matière d'émission de gaz à effet de serre) et alimentaires de différentes pratiques agricoles.

Quelles sont les attentes vis-à-vis de la recherche pour favoriser et orienter la transition écologique de l'agriculture ?

Quels rôles respectifs entre la recherche publique

et les organismes de recherche-action issues du syndicalisme agricole ? Quelles articulations entre les deux ? Quelles sont les conditions pour une recherche publique clairement orientée au service de la transition sociale, écologique et alimentaire de l'agriculture ?

Quelles évolutions sont attendues de l'enseignement agricole (enseignement technique, formations supérieures) ? Quelle place pour la formation continue ? Quelles sont les conditions de telles évolutions ?

L'impératif d'une juste rémunération du travail agricole : marchés agricoles, mécanismes de fixation des prix

La rémunération du travail agricole est conditionnée par le prix des productions agricoles, par les aides directes, mais aussi par les coûts supportés par l'agriculteur.

Sur certains produits et marchés, il apparaît préférable de mieux encadrer les relations entre les acteurs des filières et les mécanismes de formation des prix. Les accords volontaires sans encadrement par des règles sur les prix eux-mêmes ou sur les mécanismes de détermination des prix ont peu de chance d'aboutir à des changements structurels comme on l'a constaté avec la loi « EGALim ». Pour les principaux produits, nous devons nous appuyer sur les propositions existantes, reposant par exemple sur des prix minimums ou des coefficients multiplicateurs maximums.

Sur quels types de produits ce type de mécanisme apparaissent-ils pertinents ? Quels mécanismes précis apparaissent-ils les plus appropriés ? Quelles sont les conditions de mise en œuvre et de durabilité ? Comment traiter les importations de produits (voir ci-dessous) ?

Sur d'autres produits et marchés, des mécanismes d'intervention publique peuvent être

mis en place, que ce soit au travers de dispositifs de maîtrise des productions (quotas), d'intervention directe sur les marchés (stockage) ou de protection du marché intérieur par rapport à des importations à bas prix (prélèvements variables, prix minimum d'entrée, interdictions).

Sur quels types de productions, ces mécanismes d'intervention publique apparaissent-ils nécessaires ? Quels types de mécanismes apparaissent-ils les plus appropriés ? Quelles sont les conditions de mise en œuvre de de durabilité de tels mécanismes ?

Quel que soit le type de produit, de marché et de mécanisme privilégié, la question se pose également de la **compatibilité avec les règles européennes ou de l'OMC**, les éventuelles conditions d'une telle compatibilité et la nécessité de remettre en cause ces règles, largement responsables du modèle que nous décrivons. De plus, face à la volatilité des prix sur les marchés internationaux libéralisés, et alors que la solution assurantielle est aujourd'hui avancée en Europe comme une solution pour stabiliser les revenus et chiffres d'affaire des exploitations, elle ne saurait se substituer à des mécanismes de régulation des marchés et l'expérience Nord-Américaine devrait notamment nous inviter à la plus grande prudence.

Réarmer les pouvoirs publics pour la gestion du foncier, des structures d'exploitation et favoriser l'installation

La transformation écologique de l'agriculture et un rôle effectif de l'agriculture en termes d'aménagement du territoire impliquent de stopper l'hémorragie de la population agricole et de s'orienter vers une dynamique de croissance du nombre d'exploitations, de leur diversité et du nombre d'emplois agricoles. Une telle inversion de la tendance implique de se doter d'**outils effectifs de contrôle et d'orientation du foncier et des structures agricoles**. La France a l'avan-

tage d'avoir créé de tels dispositifs, même s'ils ne sont pas utilisés comme ils pourraient l'être par manque de volonté politique. De plus, ils ne sont plus aujourd'hui adaptés à la nouvelle réalité des formes sociétaires de production alors que les transferts des parts sociétaires permettent la concentration rapide des terres.

A côté de l'enjeu de partage du foncier et de création d'exploitations et d'emplois agricoles, un autre enjeu concerne celui de la protection du foncier naturel, agricole et forestier face à l'artificialisation des terres. Sur ces différents aspects, différentes propositions ont été élaborées au cours des dernières années qu'il importerait de revisiter, actualiser, compléter et préciser.

Quels outils de maîtrise public du foncier, des structures et de l'installation de nouveaux paysans mettre en œuvre dans le cadre d'une transformation générale ?

Re-territorialiser l'alimentation

La lutte contre les dérèglements climatiques passe notamment par la réduction rapide et drastique des émissions de gaz à effet de serre, dont le système alimentaire est en grande partie responsable. La relocalisation de notre alimentation au plus proche des lieux de consommation est un levier majeur pour répondre à l'urgence climatique.

Quels doivent être les objectifs en termes de re-territorialisation de l'alimentation ? Quelle échelle de reterritorialisation doit être privilégiée ? Quels mécanismes doivent être mis en œuvre pour favoriser la reterritorialisation ? Quelles articulations entre les différents territoires pour assurer un approvisionnement équitable ? Quelles instances doivent être mobilisées ? Comment assurer une participation démocratique des citoyens aux choix qui seront faits ?

Assurer l'accès de toutes et tous à une alimentation saine

De nombreux chercheurs alertent sur la dégradation de la qualité de notre alimentation, que ce soit en termes d'équilibre de nos régimes alimentaires ou de qualité nutritionnelle et sanitaire des aliments que nous consommons. Derrière se cachent de graves problèmes de santé publique – souvent encore sous-estimés – notamment l'explosion des maladies chroniques et leurs lourdes conséquences sur les dépenses de santé.

*Comment assurer un **accès universel et juste à l'alimentation** ? Quelles normes doivent être appliquées, relativement à la qualité nutritive des produits, aux processus de transformation, aux résidus de pesticides, aux adjuvants alimentaires ? Comment réduire puis faire disparaître l'alimentation ultra-transformée ? Quelle information des consommateurs ? Quelle réglementation quant à la publicité ? Quels dispositifs doivent être mis en œuvre pour accompagner les acteurs économiques ?*

Rassembler alimentation, santé et éducation

Concevoir des repas équilibrés, des régimes alimentaires variés et sains, choisir des aliments locaux et de saison... L'implication des consommateurs dans la transformation agroécologique est fondamentale.

*Comment l'alimentation peut-elle participer à la **prévention de la santé** ? Comment élaborer des programmes d'éducation tant en direction des enfants et adolescents que des adultes ? Comment la recherche socialise-t-elle les nouvelles connaissances ?*

Rapprocher consommateurs et agriculteurs dans des circuits courts et améliorer les circuits longs

L'éloignement du citoyen urbain de l'agriculture et la rupture entre les champs et les assiettes, entre les paysans et le reste de la société conduisent à davantage de conflits et de tensions que d'échanges et de débats. Il est important de rapprocher consommateurs et agriculteurs, mais aussi de penser une organisation efficace de nos systèmes alimentaires.

*Quelle est la place respective des différents réseaux de commercialisation ? Sur quels critères ? Comment favoriser les **circuits courts**, garantissant une juste rémunération des agriculteurs et recréant du lien entre agriculteurs et consommateurs ? Quels types de circuits courts ? Quels mécanismes de promotion ? Comment faire évoluer les **circuits plus longs et l'offre alimentaire industrielle** ?*

Lutter contre les déchets, les gaspillages et le suremballage

Le système alimentaire industriel nous vend des produits ultra-transformés, ultra-marchés, ultra-emballés (y compris les produits « bio » !). Ces déchets, notamment les plastiques alimentaires, sont des sources de pollutions de l'environnement et de problèmes sanitaires avérés ou supposés. Le gaspillage alimentaire (1/3 de la production mondiale d'après la FAO³²) est la cause de la standardisation des produits agricoles, d'une politique criminelle des grandes surfaces qui préfèrent jeter les invendus plutôt que de les donner aux associations d'aide aux plus fragiles, mais aussi d'un manque d'infrastructures de stockage et de transport dans certains pays du Sud.

³² <http://www.fao.org/food-loss-and-food-waste/fr>

Comment réduire les déchets et gaspillages de produits agricoles et alimentaires ? Quel traitement des déchets ? Comment réduire le suremballage et promouvoir le 100% recyclable ?

Quelle place pour les productions agricoles non alimentaires ?

L'agriculture produit – et doit avoir pour objectif de produire – une alimentation en quantité et en qualité pour nourrir durablement la planète. Toutefois, l'agriculture est également la source d'autres productions non alimentaires.

*Quelle sera, demain, la **place des productions agricoles non alimentaires**, notamment dans un contexte où l'agriculture peut fournir des biomatériaux nécessaires à la transition écologique ? Dans quelles conditions peut-on considérer que des productions agricoles à visée énergétique ont leur place et doivent être soutenues ?*

Militant.e.s et citoyen.ne.s, concerné.e.s et impliqué.e.s d'une façon ou d'une autre par les questions agricoles et alimentaires (responsables et militants syndicalistes, associatifs et politiques ; paysans ; salariés ; enseignants-chercheurs ; techniciens et ingénieurs ; etc.), nous constituons le Laboratoire d'Idées Urgence Transformation Agricole et Alimentaire, groupe de réflexion et de propositions au service de la transformation écologique de l'agriculture et de l'alimentation.

Contribuer à une évolution globale des systèmes agricoles et alimentaires

La France peut se donner les moyens de **partager son expérience** en matière de transformation de son système agricole et alimentaire. Elle peut également **prendre des initiatives au niveau européen et multilatéral** pour engager des changements plus globaux, que ce soit au moyen de règles communes ou de mécanismes multilatéraux spécifiques, par exemple en matière de gestion des marchés agricoles et d'évolution des structures. Elle peut par ailleurs apporter **un appui spécifique aux États et régions du monde engagés dans la transformation écologique** de leur système agricole et alimentaire.

Qu'attend-on des institutions européennes et internationales ? Quelles devraient être les initiatives en ce sens et les priorités de la France ?



utaa.fr



facebook.com/UrgenceTAA



twitter.com/UrgenceTAA



telegram.me/UrgenceTAA